



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 19 NOVEMBRE 2020 COMPTE RENDU des DELIBERATIONS

Le 19 novembre 2020 à dix-sept heures trente, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni au SIECF, 30 rue Warein à Hazebrouck et par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 23 octobre 2020

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 31

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEN	2 ^{ème} Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELISSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
FERAMUS Jean-Pierre	HONDEGHEM	13 ^{ème} Vice-Président		DEMISSIONNAIRE		
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau			X	
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	ECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion précédente
 - Organisation du SIECF et du prochain comité syndical pendant la crise sanitaire
 - ==> Organisation du prochain Comité (modalités pratiques / visio conférence)
 - ==> Organisation des services - mise en place du télétravail - modalités
 - Préparation du prochain Comité syndical le 10 décembre 2020 (voir note en PJ)
 - Compétente AOD Gaz - Avis sur les schémas de zonage présenté par GRDF (Schéma zone Béthune / Schéma zone Hazebrouck et schéma zone Lille)
 - Compétence Télécom / numérique - Convention avec AXIONE pour enfouissement coordonné des réseaux
 - Ressources humaines - Convention avec la Commune de Warhem
 - Ressources humaines - Tableau des effectifs
 - Ressources humaines - Information sur les lignes directrices
 - Attribution des aides MDE Maitrise de la Demande en énergie pour l'année 2020
 - Attribution des aides MDE Maitrise de la Demande en énergie Solaire pour l'année 2020
 - Attribution des aides Lin pour l'année 2020
 - Projet Solaire sur le bâtiment du SIECF 30 rue Warein à Hazebrouck
 - Point d'étape sur le programme ACTEE 1
 - Information sur le dépôt du dossier de demande de subvention ACTEE 2
 - Marchés publics - lancement d'un nouveau marché sur les diagnostics des bâtiments (Programme(s) ACTEE)
- Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 17 septembre 2020 à Morbecque est adopté.

Organisation des services du SIECF

- Mise en place du télétravail en application des consignes gouvernementales,
- Organisation d'une permanence du Lundi au Vendredi dans les locaux du SIECF par binômes de 2 agents,
- Poursuite des chantiers,

→ Organisation en visio conférence pour toutes les réunions qui le permettent,

Organisation du prochain Comité prévu le 10 décembre 2020

Réf : loi N° 2020 - 1379 du 14 novembre 2020

- Présence des Vice-Présidents pour faciliter les interventions,
- Visio conférence proposée aux délégués par le biais de TEAMS,
- Quorum à 66 présents (en physique ou à distance),
- Possibilité de 2 pouvoirs par personne,

Préparation du Comité syndical du 10 décembre 2020

Les Membres du Bureau valide la proposition d'ordre du jour suivant :

➤ ADMINISTRATION GENERALE :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Compte rendu du Comité syndical du 28 septembre 2020
- Modification de la composition du Bureau suite à la démission de Jean-Pierre Feramus
- Adhésion de communes à des nouvelles compétences au 01 janvier 2021

➤ FINANCES ET MARCHES PUBLICS :

- Décision modificative n° 3
- Orientations budgétaires 2021
- Création d'un budget annexe pour l'exercice de la compétence IRVE (sous réserve de l'avis des services du Trésor Public)
- Cotisations 2021
- Autorisation de crédits avant le vote du BP 2021
- Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité : Délibération concordante avec la Commune de Caestre

➤ COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE (AOD) ELECTRICITE :

- Programme prévisionnel de travaux 2021 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)

➤ COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) :

- Programme prévisionnel de travaux 2021

➤ COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC :

- Programme prévisionnel des travaux 2021
- Prescriptions en matière d'éclairage publics applicables aux lotissements neufs du territoire

➤ **TRANSITION ENERGETIQUE ET MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE :**

- Programme de déploiement du SOLAIRE sur les bâtiments et terrains publics

➤ **LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE :**

- Convention avec ENGIE

➤ **INFORMATION SUR LES DECISIONS**

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

**Compétence AODE Gaz
Schémas directeurs présentés par GRDF
Zone Béthune, Zone Hazebrouck, Zone Lille
DELIBERATION N° 19112020/B01**

Rapport de M Franck Meurillon, Vice-Président

L'Article D453-21 du Code de l'Energie, créé par Décret n°2019-665 du 28 juin 2019 - art. 1 prévoit :

Les gestionnaires des réseaux de transport et de distribution de gaz naturel élaborent, après consultation des autorités organisatrices de la distribution de gaz naturel concernées, un zonage de raccordement des installations de production de biogaz à un réseau de gaz naturel, qu'ils soumettent à la validation de la Commission de régulation de l'énergie.

Le zonage de raccordement définit, pour chaque zone du territoire métropolitain continental située à proximité d'un réseau de gaz naturel, le réseau gazier le plus pertinent d'un point de vue technico-économique pour le raccordement d'une nouvelle installation de production de biogaz qui s'y implanterait.

Le zonage de raccordement est révisé au moins tous les deux ans.

En application du présent article du Code de l'Energie, GRDF en accord avec GRT gaz a élaboré des schémas directeurs pour les zones de Béthune, Hazebrouck et Lille,

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau,

Considérant que le SIECF a déjà émis un avis favorable avec réserves, pour le schéma Zone Nord du territoire (Flandre Dunkerque),

Considérant que le SIECF a déjà émis un avis favorable avec réserves, pour le schéma Zone Béthune, mais que l'emprise de ce schéma a évolué,

Le Bureau syndical est invité à émettre un avis sur les projets de schémas élaborés par GRDF avant transmission pour validation à la Commission de régulation de l'Energie.

Il est proposé au Bureau d'émettre un avis favorable sur les schémas proposés par GRDF avec les réserves suivantes :

- les projets d'extension du réseau de gaz doivent nécessairement prévoir une phase préalable de concertation avec les Collectivités impactées par le tracé, à savoir : SIECF, communes, Epci, département,... Cette concertation est réalisée sous l'égide du SIECF.

- GrDF se doit de mutualiser les travaux de création d'une canalisation avec des travaux permettant la desserte de locaux (non encore alimentés en gaz) situés sur le tracé (conversion

fioul / gaz propane vers gaz naturel), sur le territoire des communes desservies en gaz. Cette mesure vise à favoriser l'acceptabilité des projets et à renforcer leur ancrage territorial.

- GrDF se doit de tenir compte, lors de la réalisation des travaux, des impératifs d'aménagement du gestionnaire de voirie (piste cyclable, travaux réfections voirie,..), des travaux menés sur le réseau de distribution publique d'électricité, et des travaux sur les autres réseaux (eau, assainissement,...).

- En accord avec la (ou les) commune(s) concernée(s), GrDF organise, si nécessaire, une réunion préalable au chantier afin d'informer la population.

- GrDF et ses entreprises prestataires veillent, lors de la réalisation du chantier, à ne pas nuire à l'activité économique et/ ou agricole du territoire, et à ne pas nuire excessivement aux déplacements quotidiens des habitants.

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Compétence AODE Gaz
Compétence Télécommunications / numérique
Convention avec THD 59/62 (Société de projet du groupe AXIONE)
DELIBERATION N° 19112020/B02**

Rapport de Mme Anne Vanpeene, Vice-Présidente

Vu la délibération en date du 28 septembre 2020 donnant délégation au Bureau pour la négociation de la convention avec AXIONE et la société de projet dédiée THD 59/62 chargée du déploiement de la fibre,

Considérant que la FNCCR a déjà émis un avis favorable au projet de convention,

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention (en PJ à la présente Délibération) avec THD 59/62 (société de projet du groupe AXIONE) et à effectuer toutes les démarches relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Compétence AODE Gaz
Ressources humaines
Convention de mutualisation avec la Commune de WARHEM
DELIBERATION N° 19112020/B03**

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les ressources humaines,

Vu la demande de mutualisation présentée par la Commune de Warhem,

Vu le projet de convention pour l'année 2021,

Le Président propose au Bureau d'autoriser la signature de la Convention de mutualisation avec la Commune de Warhem pour l'année 2021,

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Compétence AODE Gaz
Ressources humaines
Tableau des effectifs
DELIBERATION N° 19112020/B04**

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les ressources humaines,

Considérant l'évolution des missions exercées par le Syndicat,

Le Président propose la création d'un poste à temps complet, cadre d'emploi des attachés, à compter du 1^{er} janvier 2021

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition

**Maitrise de la demande en énergie (MDE)
Appel à projets MDE pour l'année 2020
DELIBERATION N° 19112020/B05**

Rapport de Mme Danielle MAMETZ, Vice-Présidente

Vu la délibération en date du 6 février 2020, validant l'appel à projet MDE 2020, fixant les critères d'éligibilité et donnant délégation au Bureau pour l'attribution des aides,

Il est proposé au Bureau l'attribution des aides selon le tableau en annexe.

COMMUNE	PROJET	Date Délibération Du Conseil Municipal	Montant éligible	Taux d'aide	Calcul du Plafond de l'aide
BROUCKERQUE	Remplacement de la Chaudière Gaz de la Mairie	A fournir le 31/12/2020	9 208 € HT (suivant devis du 14/10/2020)	30% + étude Thermique 30% de l'étude	2762 € + 86 € = 2848 €
HONDSCHOOTE	Rénovation complète de l'Ecole COORNAERT (2021 m ²)	18/09/2020	Devis des Entreprises à fournir.	<i>A déterminer en fonction du montant des travaux éligibles.</i>	Montant maxi de 25 000€
SAINT JANS CAPPEL	Remplacement des Fenêtres du bâtiment de la Mairie	06/11/2020	7444 € HT (suivant devis du 21/07/2020)	30%	2233 €
MORBECQUE	Rénovation de l'Ecole Ch Perrault (1400 m ²)	Prévue le 12/12/2020	Sous réserve précision devis		Montant maxi de 17 500€

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Maitrise de la demande en énergie (MDE)
Appel à projets SOLAIRE pour l'année 2020
DELIBERATION N° 19112020/B06**

Rapport de M Hervé DELVA, Vice-Président

Vu la délibération en date du 6 février 2020, validant l'appel à projet SOLAIRE 2020, fixant les critères d'éligibilité et donnant délégation au Bureau pour l'attribution des aides,

Il est proposé au Bureau l'attribution des aides selon le tableau en annexe.

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Maitrise de la demande en énergie (MDE)
Appel à projets LIN pour l'année 2020
DELIBERATION N° 19112020/B07**

Rapport de Mme Danielle MAMETZ, Vice-Présidente

Vu la délibération en date du 6 février 2020, validant l'appel à projet LIN 2020, fixant les critères d'éligibilité et donnant délégation au Bureau pour l'attribution des aides,

Il est proposé au Bureau l'attribution des aides selon le tableau en annexe.

Commune	Bâtiment	Superficie	Total chantier	Montant plafond de l'aide (80%)
Lederzeele	Bibliothèque	84 m ² isolés	1356 €	1084 €
Millam	Ecole	140 m ²	1460 €	1168 €
Merckeghem	Mairie	90 m ²	1360 €	1088 €
Morbecque	Foyer rural Joliot Curie	70 m ²	1657 €	1325 €

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Travaux solaires sur le bâtiment du SIECF TE Flandre
situé 30 rue Warein à Hazebrouck
DELIBERATION N° 19112020/B08**

Rapport de M Hervé DELVA, Vice-Président

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau et au Président,

Considérant que le SIECF TE Flandre est lauréat d'un appel à projet du Département du Nord PTS 2020 (en vue de favoriser la production d'énergie verte en Flandre),

Il est proposé au Bureau la mise en place de panneaux solaires sur la toiture du Bâtiment du SIECF situé 30 rue Warein à Hazebrouck.

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition, le Président ou son représentant est autorisé par délégation du Comité à déposer une demande d'urbanisme pour le présent projet.

Point d'étape - Programme ACTEE 1

COMMUNE	BATIMENT/PROJET
VIEUX BERQUIN	Complexe Centre Bourg
	Salle des Fêtes Hameau du Sec Bois
	Future Salle des Mariages
BOESCHEPE	Mairie
	Ecole V.HUGO
	Salle de Sports M. PLAMON
	Salle des Fêtes Complexe DECANter
SAINT JANS CAPPEL	Ecole SAGARY
	Mairie
SIEGE SIECF	Bureaux, 30 rue de WAREIN
STEENE	Mairie
DRINCHAM	Mairie
UXEM	Ecole DELIGNY
NIEURLET	Mairie
	Restaurant Scolaire
SOCK	Ecole Primaire
HAZEBROUCK	Hôtel de Ville
	Espace Flandre
	Salle DESBUQUOIS

- Au 19/11/2020 : 28 audits réalisés ou en cours :
 - 8 diagnostics réalisés en régie (Morbecque, Cassel) ;
 - 20 audits énergétiques réalisés par le BE ALTEREA.

- Pour rappel,
 - 25 % du cout de l'audit à charge de la commune
 - 50% subventionné dans le cadre du dispositif ACTEE
 - 25% financés sur fonds propres du SIECF

**Demande de subvention auprès de la FNCCR
Programme ACTEE 2 (Action des Collectivités pour l'Efficacité Energétique)
AMI SEQUOIA
DELIBERATION N° 19112020/B09**

Rapport de Mme Danielle MAMETZ, Vice-Présidente

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau et au Président,

Considérant qu'il est dans l'intérêt du territoire de solliciter la FNCCR pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet ACTEE 2 AMI SEQUOIA,

Considérant que le SIECF a signé une convention d'entente avec le SE 60 et la FDE 80 afin de porter ce type de dossier,

Il est proposé que le SIECF dépose en partenariat avec le SE 60 et la FDE 80, une demande de subvention auprès de la FNCCR, au titre du programme ACTEE 2 AMI SEQUOIA en vue de massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics du territoire, notamment les bâtiments scolaires et périscolaires.

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Marchés publics
Marché en procédure adaptée - Diagnostics ACTEE
DELIBERATION N° 19112020/B10**

Rapport de M Rodrigue BOURNONVILLE, Vice-Président

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau et au Président,

Considérant que le SIECF est Lauréat du programme ACTEE 1,

Considérant que le SIECF est Candidat pour le programme ACTEE 2

Il est proposé au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Diagnostics énergétiques dans le cadre des programmes ACTEE

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un marché en procédure adaptée avec un accord-cadre à bons de commande en 2 lots (le maximum des commandes étant fixé 200 000 € HT)

Lot 1 : Diagnostics ACTEE 1

Lot 2 : Diagnostics ACTEE 2

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

**Danielle VANMAELE,
Secrétaire de séance**

**Michel DECOOL,
Président du SIECF TE Flandre**